

Monsieur,

Voicy le dixieme jour que j'ay passe' icy avec Monsieur de Henoulet, en un exercice auquel nous avons grandement desire' & avec raison. Nous y avons fait ce que nous avons peu, & ayans communiqué avec tous les interpres de part & d'autre, nous avons cette satisfaction qu'ils ont tous acquiescé unanimement, a ce que nous avons jugé expedient, sous le bon plaisir de son Altesse.

Monsieur de Henoulet vous communiquera le tout, & en prendra vos prudents avis, pour conjointement avec vous, si les affaires plus grandes le permettent en faire rapport a son Altesse, pour avoir ses resolutions & commandemens.

Vous sçavez, Monsieur, que la renommée de ce beau & loicable dessein a couru par tout, & enea plusieurs escoliers de se ranger icy pour y recevoir les premiers fruits de cet establissement, lequel ayant esté différé jusques à present, ne le peut plus estre long temps, sans donner sujet de parler a ceux qui ne demandent pas mieux qu'a donner des l'entrée du desquels a ceux qui sont bien intentionnés. Tous les professeurs eleus estans sur le lieu, & desja aux gages de son Altesse, ne desirrent rien plus que de donner au plus tost des preuves de leur industrie & de leur diligence. Aidés, Monsieur, a leur en faciliter le moyen, afin qu'en peu de jours nous puissions vaquer a cette inauguration tant attendue, & vous sçavez que *primum est in mora*. Et qu'il faut battre le fer tandis qu'il est chaud. J'en ay eni a son Altesse, et cependant retourne a la Haye pour y attendre ses commandemens, & vos prudents avis, & vous y rendre s'il vous pleist vous y servir de moy, tout ce qui se peut attendre de celui qui est,

Monsieur,

Breda
de la Haye, le 23 Aug.
1648.

De vot. humble & tres affectueux
Serviteur, Andre' Rivet.



72.

A Monsieur,

Monsieur de Justichoim Che-
valier, Conseiller, & Secretaire des
Son Altesse. Au Camp -

